



# Réseau Sortir du nucléaire

## Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 1<sup>er</sup> au 10 juin 2022

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !  
Envoyez un mail vide à [rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org](mailto:rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org)*

### Les incidents

#### **Golfech : Fuite de produits chimiques**

##### **Le réservoir était neuf, les études d'EDF incomplètes**

Le 01/06/2022

Ce n'est que début juin 2022 que les faits sont révélés : le 6 avril, une fuite de produits chimiques est découverte sur la centrale de Golfech. Le réservoir de collecte de ces produits était pourtant neuf. EDF n'a pas poussé ses investigations et n'a vu que 15 jours après que les produits chimiques s'étaient aussi propagés ailleurs.

[Lire notre article en ligne](#)

#### **Cruas : EDF poursuit un redémarrage au lieu de l'arrêter**

##### **Erreur d'analyse, validation d'essai raté, règles de conduite non respectées : un incident déclaré un an après les faits**

Le 10/06/2022

Le 8 juin 2022, EDF a déclaré un incident qui a significativement entravé la sûreté nucléaire de la centrale de Cruas. Un incident survenu il y a près d'un an, en juillet 2021. Alors que le réacteur 3 redémarrait, un capteur de température se met à dysfonctionner.

[Lire notre article en ligne](#)

#### **[Golfech : Les événements significatifs déclarés à l'ASN en mai 2022 \(niveau 0\)](#)**

Publié le 01/06/2022

En mai 2022, la Direction de la centrale nucléaire de Golfech a déclaré 6 événements significatifs à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Un événement générique, commun à plusieurs réacteurs nucléaires d'EDF, a également été déclaré.

#### **[Civaux : Événements significatifs - mai 2022 \(niveau 0\)](#)**

Publié le 03/06/2022

Non-respect d'une spécification technique d'exploitation

Ouverture involontaire d'une soupape de protection d'un circuit auxiliaire

Non-respect d'une spécification technique d'exploitation

Anomalie de décompte de la durée autorisée de fonctionnement prolongé à puissance intermédiaire en prolongation de cycle pouvant générer un non-respect des spécifications techniques d'exploitation (générique)

#### **[Belleville : Événements significatifs déclarés en mars 2022](#)**

Publié le 09/06/2022

La centrale a déclaré trois événements significatifs de sûreté à l'Autorité de sûreté nucléaire au mois de mars 2022 :

Reprise d'un rejet avec des chaînes de surveillance inhibées (...)



# Réseau Sortir du nucléaire

Lignage d'un réservoir en appoint au circuit primaire sans attendre le retour d'analyse chimie (...)  
Procédure d'essai de requalification incomplète dans le cadre des activités de réglage du Plan d'action de ventilation (...)

Un évènement significatif de radioprotection a également été déclaré :  
Oubli d'un dosimètre actif au vestiaire de zone contrôlée (...)

## Les actus de l'ASN

### [L'ASN modifie la structure de ses lettres de suite d'inspection pour renforcer son approche graduée du contrôle](#)

Publié le 01/06/2022

En 2021, l'ASN a mené un travail pour faire évoluer la rédaction de ses lettres de suite d'inspection. L'objectif principal a été de renforcer et de rendre plus lisible son approche graduée. Ce travail a abouti notamment à une nouvelle présentation des demandes, constats et observations en fonction de leurs enjeux et à un renforcement du suivi des suites données aux inspections pour les sujets à plus forts enjeux.  
(...)

## Les actus de l'IRSN

### [Avis illustré et commenté sur « cycle du combustible nucléaire et impact des scénarios de mix énergétique et de la production actuelle de l'usine MELOX »](#)

Le 03/06/2022

L'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) a expertisé les réponses transmises par les exploitants du cycle du combustible (Andra, EDF, Framatome et Orano) aux demandes formulées par l'ASN, faisant suite à l'instruction du dossier « Impact Cycle 2016 ». Ces demandes concernent, d'une part l'analyse des effets, sur le cycle du combustible nucléaire d'EDF, des scénarios de mix énergétique retenus dans le décret fixant la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), d'autre part la transmission du bilan annuel de production des rebuts de l'usine MELOX.  
(...)

[Télécharger la version commentée de l'avis IRSN 2022-00049](#)

[Télécharger l'avis de l'IRSN 2022-00049 du 4 mars 2022](#)

## Les actus d'EDF

### **Chinon :**

#### [Baisse de puissance ponctuelle de l'unité de production n°1 de la centrale de Chinon pour optimisation du combustible](#)

Publié le 07/06/2022

Les équipes de la centrale de Chinon ont procédé à la baisse de la puissance de production de l'unité de production n°1.

Ce fonctionnement à puissance intermédiaire permet d'optimiser la gestion du combustible contenu dans le réacteur.

L'unité de production n°1 est connectée au réseau électrique national.

L'unité de production n°2 est en arrêt programmé pour visite partielle depuis le 14 mai dernier.

L'unité de production n°3 est en arrêt pour la réalisation de contrôles préventifs dans le cadre du phénomène de corrosion sous contrainte depuis le 19 février dernier

L'unité de production n°4 produit à pleine puissance.



# Réseau Sortir du nucléaire

**Chooz :**

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 10/06/2022

[Registre des rejets chimiques et radioactifs de mai 2022](#)

**Flamanville :**

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 10/06/2022

[Registres des rejets radioactifs de mai 2022](#)

[Registres des rejets chimiques de mai 2022](#)

**Penly :**

[Qu'est-ce que la plateforme en face de la centrale nucléaire de Penly ?](#)

Publié le 10/06/2022

Depuis le début de la semaine, en face de la centrale nucléaire de Penly est installée une plateforme offshore, nommée Excalibur, de 57 mètres sur 32 mètres.

Elle sera présente jusque fin juin pour réaliser une campagne de reconnaissance géotechnique en mer. Cette campagne a pour objectif de collecter des données géotechniques nécessaires en vue de l'implantation potentielle de 2 réacteurs EPR2 sur le site de Penly. Il s'agit principalement de caractériser le terrain dans lequel seraient creusés les 2 canaux de rejet des réacteurs afin notamment de prévoir le type de micro-tunnelier le mieux adapté au type de sol.

Les pouvoirs publics sont informés.

**Saint-Alban :**

[L'unité n°2 reçoit du combustible neuf](#)

Publié le 02/06/2022

Au début de l'été, l'unité de production n°2 de la centrale va être mise à l'arrêt. Cet arrêt programmé, appelé visite partielle, fait partie du cycle normal d'exploitation de l'installation. Il sera mis à profit pour « faire le plein », c'est-à-dire pour renouveler une partie du combustible et pour réaliser un important programme de contrôles et de maintenance.

En prévision de cet arrêt, les équipes de la section combustible/déchets ont procédé à la réception de 64 assemblages combustible neufs, qui seront chargés dans le réacteur, pour un nouveau cycle de production. (...)

[Baisse de puissance ponctuelle de l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de St-Alban / St-Maurice](#)

Publié le 04/06/2022

Samedi 4 juin 2022, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire a réduit sa puissance de production durant cinq heures, pour respecter la réglementation relative aux rejets thermiques en raison du débit du Rhône.

De nouvelles baisses ponctuelles de puissance sur l'unité de production n°1 devraient également être faites pendant quelques heures dimanche 5 juin et lundi 6 juin 2022.

Ces manoeuvres sont réalisées en accord avec le gestionnaire du réseau national d'électricité et n'ont aucune conséquence sur la sûreté des installations.

L'unité de production n°2 produit à pleine puissance.

[La centrale adapte sa production à son environnement](#)

Publié le 10/06/2022

Depuis quelques semaines, la France traverse des épisodes de forte chaleur et de sécheresse. Ces phénomènes climatiques, qui ne sont pas exceptionnels, ont été anticipés depuis plusieurs mois par les équipes d'EDF en étroite collaboration avec les prévisionnistes météo. En respect de la réglementation environnementale, des adaptations existent sur certaines unités de production nucléaire.



# Réseau Sortir du nucléaire

Chaque centrale nucléaire est implantée à côté d'une source d'eau (fleuve, rivière ou mer) pour permettre le fonctionnement et le refroidissement des différents circuits. Les récents épisodes de chaleur et de sécheresse ont eu un impact sur la température et sur le débit de certains de ces cours d'eau. Ce phénomène a conduit EDF, pour respecter la réglementation relative aux rejets thermiques (voir encadré), à réduire ponctuellement la production de certaines unités. C'est le cas notamment du réacteur n°1 de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice, dont la puissance a été légèrement diminuée pendant quelques heures début juin 2022 (voir encadré).

Ces adaptations aux conditions climatiques n'ont rien d'exceptionnelles et concernent seulement quelques réacteurs pendant quelques jours par an. Depuis 2000, les pertes de production pour cause de température élevée et/ou de faible débit de fleuve n'ont représenté en moyenne que 0,3 % de la production annuelle du parc.

(...)

La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice applique les décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) réglementant son approvisionnement en eau et ses rejets d'effluents. La réglementation fixe à 3°C maximum l'échauffement du Rhône, avec une température aval maximale de 28°C du 16 mai au 30 septembre. Du 1er octobre au 15 mai, l'échauffement du Rhône ne doit pas dépasser 4°C et la température aval 26°C. Le cas des conditions climatiques exceptionnelles est également prévu dans ces textes. Ces limitations ont été établies sur la base d'études scientifiques afin d'éviter toute conséquence sur la flore et la faune aquatique.

Les centrales situées en bord de mer sont généralement peu concernées par une adaptation de leur production en période de fortes chaleurs. L'eau est plus froide et abondante et le faible impact thermique ne concerne que la zone proche du lieu des rejets. Pour autant, des limites thermiques encadrent les rejets de toutes les centrales thermiques, qu'elles soient en bord de rivière, en bord de mer, nucléaire ou thermique classique (charbon ou fuel).

## **Saint-Laurent :**

### [Activités programmées sur l'unité de production n°1](#)

Publié le 03/06/2022

Dans le cadre d'activités programmées sur l'unité de production n°1, les salariés de la centrale nucléaire de Saint-Laurent procéderont à des contrôles périodiques des soupapes situées en salle des machines, dans la partie non nucléaire de l'installation les dimanche 5 et lundi 6 juin 2022.

L'ouverture de ces soupapes conduit à l'émission de panaches de vapeur d'eau non radioactive. La vapeur, s'échappant à gros débit, peut entraîner un bruit important durant une à deux minutes par soupape.

Ce bruit est susceptible d'être entendu par les habitants des communes situées à proximité de la centrale. Ce contrôle est réalisé afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

## **Les actus de l'Andra**

### [Concertation Cigéo : publication du second rapport intermédiaire des garants](#)

Le 30 mai 2022

Le 23 mai 2022, les garants de la concertation Cigéo, désignés par la CNDP, ont publié un second rapport intermédiaire de la concertation continue sur Cigéo : [Consulter le rapport](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

### BLAYAIS

#### [Actualité de l'unité de production n°4 de la centrale du Blayais](#)

Publié le 04/06/2022

Publication du 04/06/22 :

Samedi 04 juin 2022 à 18h26, l'unité de production n°4 a été déconnectée du réseau électrique national afin de procéder à des **opérations de maintenance sur des équipements situés en salle des machines**.

Mise à jour du 06/06/22 :

Lundi 6 juin 2022 à 10h15, l'unité de production n°4 a été reconnectée au réseau électrique national. Elle avait été déconnectée le 4 juin 2022 afin de procéder à des opérations de maintenance sur des équipements situés en salle des machines.

Les unités de production n°1, 2 et 4 sont connectées au réseau électrique national.

L'unité de production n°3 est à l'arrêt, dans le cadre de sa maintenance programmée.

### TRICASTIN

#### [Mise à l'arrêt de l'unité de production n°1 de la centrale du Tricastin pour optimisation du combustible](#)

Publié le 04/06/2022

Le 3 juin 2022 dans la soirée, les équipes de la centrale du Tricastin ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°1. Cet arrêt permet d'**optimiser la gestion du combustible** contenu dans le réacteur. Les unités de production n° 2 et 4 sont connectées au réseau électrique national et produisent de l'électricité en toute sûreté. L'unité de production n°3 est à l'arrêt pour la réalisation de sa quatrième visite décennale.

### GRAVELINES

#### [Actualité de l'unité de production N°6](#)

Publié le 5/06/22 à 8h10

Ce dimanche 5 juin 2022 à 2h00, l'unité de production n°6 a été déconnectée du réseau national d'électricité, afin de permettre aux équipes du site de **réaliser une série d'essais programmés suite au remplacement des trois générateurs de vapeur**, lors du dernier arrêt de l'unité de production n°6, du 21 septembre 2021 au 05 avril 2022.

Une série d'essais programmés en trois étapes permet en effet d'optimiser leur fonctionnement. Il s'agit ici de la deuxième série d'essais. Après son recouplage au réseau national d'électricité, prévu cet après midi, l'unité de production n°6 atteindra très progressivement sa puissance nominale à la suite de plusieurs paliers de puissance toujours dans le cadre de ce programme d'essais.

Publié le 06/06/2022

Ce dimanche 5 juin 2022 à 22h20, l'unité de production n°6 a été reconnectée au réseau national d'électricité.

Elle avait été déconnectée ce même dimanche à 2h00, afin de permettre aux équipes du site de réaliser une série d'essais programmés suite au remplacement des trois générateurs de vapeur, lors du dernier arrêt de l'unité de production n°6, du 21 septembre 2021 au 05 avril 2022.

Les unités de production numéro 3 et 5 sont à l'arrêt dans le cadre de la campagne d'arrêts programmés.

Les unités de productions 1, 2 et 4 produisent sur le réseau.



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

### BELLEVILLE

#### [Arrêt pour rechargement en combustible du réacteur 1](#)

ASN – Publié le 01/06/2022

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire a été arrêté pour maintenance et rechargement en combustible le 11 mars 2022 pour atteindre à nouveau sa puissance nominale au 20 mai 2022.

Les principales activités réalisées par l'exploitant à l'occasion de cet arrêt et contrôlées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont été les suivantes :

- le rechargement du combustible,
- la maintenance et le contrôle de divers matériels, organes de sécurité et de robinetterie.

Pendant cet arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a procédé à trois inspections dont deux inopinées. Ces inspections ont permis d'examiner les conditions de réalisation des travaux, de sécurité et de radioprotection sur plusieurs chantiers (...)

### GRAVELINES

#### [Arrêt pour maintenance et rechargement en combustible du réacteur 1](#)

ASN - Publié le 01/06/2022

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Gravelines a été arrêté pour effectuer sa quatrième visite décennale le 14 août 2021. Il a redémarré et atteint à nouveau sa puissance nominale le 11 mai 2022. Cette visite décennale est l'une des étapes de son quatrième réexamen périodique, qui conduira l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à se prononcer sur les conditions de sa poursuite de fonctionnement. (...)

## Les consultations du public en cours

### [Projet de décision de l'ASN fixant des prescriptions relatives à l'utilisation de halon 1301 dans les systèmes de lutte contre l'incendie des ateliers R4 et T4 de l'usine Orano de la Hague](#)

Consultation du 01/06/2022 au 17/06/2022

Depuis l'origine, plusieurs ateliers des usines de La Hague sont équipés de systèmes de lutte contre l'incendie fonctionnant avec du gaz « halon 1301 ». Ce gaz agit comme inhibiteur de la réaction de combustion en situation d'incendie. Il est particulièrement indiqué pour les installations présentant des risques de criticité, pour lesquelles l'utilisation d'agents extincteurs contenant de l'hydrogène est exclue – ce qui est le cas de l'eau. Il est cependant avéré que ce type de gaz est nocif pour la couche d'ozone.

Le règlement européen (CE) no 1005/2009 du parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone impose la mise hors service des systèmes de protection contre les incendies et les extincteurs contenant des halons. Il prévoit toutefois un régime d'exemptions et de dérogations, notamment en cas d'utilisation du halon 1301 pour des utilisations dites « critiques », par exemple « la protection des espaces lorsqu'il est nécessaire de réduire au minimum le risque de dispersion d'une matière radioactive ».

Il a ainsi été procédé au remplacement de la quasi-totalité des systèmes de lutte contre l'incendie contenant du halon dans les installations du site de La Hague, à l'exception de certains ateliers, entrant dans la catégorie des « utilisations critiques » prévues par le règlement européen, qui ont bénéficié d'une dérogation générale à la mise hors service des systèmes d'extinction contenant du halon 1301, valable jusqu'au 31 décembre 2020.



# Réseau Sortir du nucléaire

Les ateliers T4 et R4 de l'usine n'ayant pu être modifiés à cette date pour être équipés d'un autre système d'extinction, au regard des risques particuliers qu'ils présentent regardant l'incendie et la criticité, Orano a sollicité une dérogation complémentaire auprès de la Commission européenne, qui a été jugée recevable. Par décision du 15 décembre 2020, la Commission européenne a ainsi autorisé Orano à utiliser jusqu'au 31 décembre 2026 du halon 1301 dans les systèmes de lutte contre l'incendie des ateliers T4 et R4 des INB nos 116 et 117 de La Hague.

Cette décision est assortie de conditions visant à garantir une mise en œuvre restrictive. Elle prévoit certaines obligations, incombant aux autorités françaises, dont la transmission à la Commission Européenne de justificatifs attestant du respect des conditions de la dérogation. Il convient en conséquence de prescrire à l'exploitant la définition d'une solution de substitution du halon 1301 réalisable dans des délais compatibles avec l'échéance de la dérogation, ainsi que les conditions techniques d'emploi de cette substance, des méthodes exigeantes de contrôle d'étanchéité des systèmes qui en contiendront encore et la transmission régulière aux autorités françaises des informations demandées par la Commission européenne.

Ces dispositions sont l'objet du présent projet de décision fixant des prescriptions relatives à l'utilisation de halon 1301 dans les systèmes de lutte contre l'incendie des ateliers R4 et T4.

## **Projets de décision :**

[Projet de decision La Hague.pdf \(PDF - 137 ko\)](#)

[Valeurs limites de rejets dans l'environnement et prescriptions relatives aux prélèvements et à la consommation d'eau, aux transferts et rejets d'effluents et à la surveillance de l'environnement de l'INB 155 \(Orano CE - site du Tricastin\)](#)

## **Consultation du 10/06/2022 au 01/07/2022**

Les projets de décision de l'ASN, mis en consultation concernent la mise à jour de l'encadrement des rejets de l'installation nucléaire de base (INB) 155, dénommée TU5, implantée sur le site du Tricastin et exploitée par Orano Chimie-Enrichissement. (...)

Concernant les rejets gazeux, les valeurs limites de rejet existantes sont significativement diminuées, et complétées. Pour certains paramètres non encadrés jusqu'alors, une limite en concentration a été ajoutée. La surveillance associée est adaptée en conséquence.

La surveillance spécifique du carbone-14 et du tritium a été adaptée afin d'être maintenue uniquement par mois glissant lorsque sont réalisées des opérations susceptibles de générer ces rejets.

Concernant les rejets liquides, les valeurs limites de rejet ont également été revues nettement à la baisse et sont en adéquation avec les rejets réels de l'installation. Des paramètres chimiques ont été ajoutés, sur la base de l'article 32 de l'arrêté du 2 février 1998. La surveillance associée est adaptée en conséquence.

Concernant la surveillance de l'environnement, les projets de décisions complètent la surveillance existante et adaptent le seuil d'investigation en bêta global sur les mesures quotidiennes effectuées sur les retombées atmosphériques, conformément à la décision n° 2013-DC-0360 du 16 juillet 2013.

Enfin, les projets de décision précisent certaines dispositions de l'arrêté du 7 février 2012 et de la décision n° 2013-DC-0360 du 16 juillet 2013 [4] pour le cas particulier de ce site. (...)

## **Projets de décision**

[Valeurs limites de rejet dans l'environnement de l'INB 155.pdf \(PDF - 170.8 ko\)](#)

[Prescriptions relatives aux prélèvements et à la consommation d'eau, aux transferts et rejets d'effluents et à la surveillance de l'environnement de l'INB 155.pdf \(PDF - 342.64 ko\)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

## [Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis "TN 24 SH"](#)

**Consultation du 09/06/2022 au 24/06/2022**

Le modèle de colis "TN 24 SH" est destiné au transport par voie routière, ferroviaire ou maritime, d'assemblages combustibles irradiés à oxyde d'uranium pour réacteur à eau sous pression, pouvant contenir des crayons endommagés, en tant que colis de type B(U) chargé de matières fissiles. (...)

[Dossier de demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis "TN 24 SH" \(PDF - 1.25 Mo\)](#)

## [Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis « CEGEBOX 400 »](#)

**Consultation du 10/06/2022 au 25/06/2022**

Le modèle de colis « CEGEBOX 400 » est constitué d'un projecteur de gammagraphie GAM 400 placé dans une coque de transport, appelée CEGEBOX 400. Il est conçu pour le transport de sources radioactives sous forme spéciale. Il est constitué d'un bloc de protection biologique enveloppant le porte-sources, d'une structure extérieure ainsi que d'une coque de transport. Il fait actuellement l'objet d'un certificat d'agrément délivré par l'ASN dont la date d'expiration est le 31 janvier 2023. (...)

[Résumé CEGEBOX 400 \(PDF - 128.45 ko\)](#)

## [Demande de renouvellement d'agrément des GR 30 et GR 50](#)

**Consultation du 10/06/2022 au 25/06/2022**

Les GR 30 et GR 50 sont des modèles d'emballage conçus pour le transport de sources radioactives sous forme spéciale. Ils sont constitués d'un bloc de protection biologique enveloppant le porte-sources ainsi que d'une structure extérieure. Ils font actuellement l'objet d'un certificat d'agrément délivré par l'ASN dont la date d'expiration est le 28 février 2023. (...)

[Résumé GR30-50 \(PDF - 128.25 ko\)](#)

## [Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis « CEGEBOX 80-120 »](#)

**Consultation du 10/06/2022 au 25/06/2022**

Le modèle de colis « CEGEBOX 80-120 » est constitué d'un projecteur de gammagraphie GAM 80-120 placé dans une coque de transport, appelée CEGEBOX 80-120. Il est conçu pour le transport de sources radioactives sous forme spéciale. Il est constitué d'un bloc de protection biologique enveloppant le porte-sources, d'une structure extérieure ainsi que d'une coque de transport. Il fait actuellement l'objet d'un certificat d'agrément délivré par l'ASN dont la date d'expiration est le 15 octobre 2022. (...)

[Résumé CEGEBOX 80-120 \(PDF - 124.54 ko\)](#)

## [Projet de modification de deux décisions de l'ASN afin de prendre en compte une évolution réglementaire et renforcer certaines exigences relatives à la gestion des déchets](#)

**Consultation du 30/05/2022 au 30/07/2022**

(...) Les objectifs de modifications apportées par le projet de décision modificative sont de trois types :

- répartir le contenu de l'étude sur la gestion des déchets entre :
- renforcer certaines exigences sur la gestion des déchets, afin d'assurer une meilleure maîtrise de la durée d'entreposage des déchets dans les installations, de permettre une meilleure articulation avec les différents plans de gestion des déchets, radioactifs ou conventionnels, et, dans le cas d'une contamination détectée sur des déchets provenant d'une zone à déchets conventionnels, correspondant à une situation anormale, de mieux encadrer la gestion de ces déchets ;
- mettre à jour les références réglementaires des décisions du 21 avril 2015 [3] et du 30 novembre 2017

[Projet de décision de l'Autorité de sûreté nucléaire modifiant la décision no 2015-DC-0508 et la décision no 2017-DC-0616.pdf \(PDF - 192.01 ko\)](#)

[Projet de version consolidée - Décision no 2015-DC-0508 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 avril 2015.pdf \(PDF - 866.85 ko\)](#)





# Réseau Sortir du nucléaire

[Projet de version consolidée - Décision no 2017-DC-0616 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017.pdf \(PDF - 373.72 ko\)](#)

[DOCUMENT D'ORIENTATION ET DE JUSTIFICATION \(PDF - 381.88 ko\)](#)

## Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 08/06/2022

**Réacteurs en démantèlement A1 et A2 de Saint-Laurent-des-Eaux** Installation en démantèlement - EDF  
[Surveillance des intervenants extérieurs - facteurs organisationnels et humains](#)  
[INSSN-OLS-2022-0738.pdf \(PDF - 250.83 Ko\)](#)

Inspection du 31/05/2022

**Atelier HAO** (Haute activité oxyde) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle  
**Station de traitement (STE2) et atelier (AT1)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle  
**Station de traitement des effluents liquides et des déchets solides (STE3)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle  
**Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle  
**Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle  
**Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle  
[Prévention des pollutions et maîtrise des nuisances](#)  
[INSSN-CAE-2022-0142.pdf \(PDF - 126.12 Ko\)](#)

Inspection du 30/05/2022

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF  
[Inspection-corrosion sous contrainte](#)  
[INSSN-CAE-2022-0183.pdf \(PDF - 167.16 Ko\)](#)

Inspection du 25/05/2022

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF  
[Radioprotection, généralités et organisation - pôles de compétences](#)  
[INSSN-BDX-2022-0022.pdf \(PDF - 211.10 Ko\)](#)

Inspection du 25/05/2022

Centrale nucléaire de **Flamanville** Réacteurs de 1300 MWe - EDF  
[Découpe pour dépose et expertise de tuyauteries de la branche froide du système d'injection de sécurité \(RIS\) concernées par la corrosion sous contrainte](#)  
[INSSN-CAE-2022-0153.pdf \(PDF - 213.75 Ko\)](#)

Inspection du 24/05/2022

Centrale nucléaire **EPR de Flamanville** Réacteurs de 1600 MWe - EDF  
[Maîtrise du risque d'agression « séisme »](#)  
[INSSN-CAE-2022-0224.pdf \(PDF - 271.59 Ko\)](#)  
de nombreuses actions doivent encore être menées avant la mise en service du réacteur

Inspection du 24/05/2022

Centrale nucléaire de **Belleville-sur-Loire** Réacteurs de 1300 MWe - EDF  
[Application de la DT n° 392](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

[INSSN-OLS-2022-0891.pdf \(PDF - 277.37 Ko \)](#)

Inspection du 24/05/2022

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection- thème - troisième barrière, confinement et plan d'actions ventilation](#)

[INSSN-CAE-2022-0175.pdf \(PDF - 121.85 Ko \)](#)

Inspection du 24/05/2022

Centrale nucléaire de **Civaux** Réacteurs de 1450 MWe - EDF

[Protection contre les surpressions des Equipements Sous Pression Nucléaire \(ESPN\)](#)

[INSSN-BDX-2022-0049.pdf \(PDF - 169.35 Ko \)](#)

Inspection du 24/05/2022

**Grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL)** Accélérateur de particules - G.I.E. Ganil

[radioprotection des travailleurs](#)

[INSSN-CAE-2022-0079.pdf \(PDF - 144.54 Ko \)](#)

Inspection du 23/05/2022 au 24/05/2022

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Pôles de compétence en radioprotection](#)

[INSSN-BDX-2022-0069.pdf \(PDF - 614.35 Ko \)](#)

Inspection du 23/05/2022

Centrale **Phénix** Réacteur de recherche - CEA

[Surveillance des intervenants extérieurs](#)

[INSSN-MRS-2022-0544.pdf \(PDF - 258.10 Ko \)](#)

Inspection du 19/05/2022

Installation d'irradiation **POSÉIDON** Utilisation de substances radioactives - CEA

**Laboratoire d'essais sur combustibles irradiés (LECI)** Utilisation de substances radioactives - CEA

**Laboratoire de haute activité** Utilisation des substances radioactives - CEA

**Orphée** Réacteur de recherche - CEA

**Osiris-Isis** Réacteurs de recherche - CEA

**Ulysse** Réacteur de recherche - CEA

**Zone de gestion de déchets solides radioactifs** Stockage ou dépôt de substances radioactives - CEA

**Zone de gestion des effluents liquides** Transformation de substances radioactives - CEA

[Radioprotection](#)

[INSSN-OLS-2022-0761.pdf \(PDF - 310.99 Ko \)](#)

Inspection du 19/05/2022

**Ateliers de maintenance, de traitement des effluents et de conditionnement de déchets** Usine - Orano

Cycle

[Incendie](#)

[INSSN-LYO-2022-0404.pdf \(PDF - 260.71 Ko \)](#)

Inspection du 18/05/2022

**Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400)** Transformation de substances radioactives -

Orano Cycle

[Visite générale de l'atelier AD1/BDH](#)

[INSSN-CAE-2022-0117.pdf \(PDF - 146.96 Ko \)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 17/05/2022

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Ancrages et supportages, dispositifs auto-bloquants \(DAB\)](#)

[INSSN-BDX-2022-0028.pdf \(PDF - 232.01 Ko\)](#)

Inspection du 17/05/2022

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Préparation de l'arrêt pour visite partielle du réacteur 1](#)

[INSSN-STR-2022-0802.pdf \(PDF - 155.58 Ko\)](#)

Inspection du 16/05/2022

**Services centraux d'EDF** Direction - EDF

[Surveillance des intervenants extérieurs – Prévention, détection et traitements des irrégularités -](#)

[Inspection d'EDF DI sur la surveillance des irrégularités affectant les QMOS BVE et DEKRA](#)

[INSSN-DEP-2022-0841.pdf \(PDF - 543.38 Ko\)](#)

Inspection du 13/05/2022

**Usines de fabrication de combustibles nucléaires de Romans-sur-Isère** Fabrication de substances radioactives - Framatome

[Vieillessement](#)

[INSSN-LYO-2022-0427.pdf \(PDF - 270.54 Ko\)](#)

Inspection du 12/05/2022 au 13/05/2022

**CEA**

[Laboratoires agréés](#)

[INSSN-MRS-2022-0631.pdf \(PDF - 346.29 Ko\)](#)

Inspection du 12/05/2022 au 13/05/2022

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Management de la sûreté](#)

[INSSN-LIL-2022-0318.pdf \(PDF - 191.85 Ko\)](#)

Inspection du 12/05/2022

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Incendie](#)

[INSSN-LYO-2022-0481.pdf \(PDF - 576.55 Ko\)](#)

Inspection du 12/05/2022

Centrale nucléaire de **Belleville-sur-Loire** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[systèmes auxiliaires](#)

[INSSN-OLS-2022-0700.pdf \(PDF - 360.08 Ko\)](#)

Inspection du 10/05/2022

**Stations de traitement STD et STE** Transformation de substances radioactives - CEA

[Surveillance des intervenants extérieurs](#)

[INSSN-MRS-2022-0578.pdf \(PDF - 326.80 Ko\)](#)

Inspection du 10/05/2022

**Cedra** Conditionnement et entreposage de substances radioactives - CEA

[Inspection générale](#)

[INSSN-MRS-2022-0604.pdf \(PDF - 300.50 Ko\)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 06/05/2022

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Conformité de l'installation au référentiel/Conduite](#)  
[INSSN-STR-2022-0874.pdf \(PDF - 156.19 Ko\)](#)

Inspection du 03/05/2022

**Atelier Elan IIB** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

**Station de traitement (STE2) et atelier (AT1)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

**Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Respect des engagements](#)  
[INSSN-CAE-2022-0140.pdf \(PDF - 147.38 Ko\)](#)

Inspection du 03/05/2022

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection du 3 mai 2022 -thème Inspection générique ESPN \(hors CPP/CSP\).](#)  
[INSSN-CAE-2022-0214.pdf \(PDF - 221.61 Ko\)](#)

Inspection du 29/04/2022

Centrale nucléaire du **Bugey** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[R.3.1 - Première barrière](#)  
[INSSN-LYO-2022-0444.pdf \(PDF - 467.74 Ko\)](#)

Inspection du 28/04/2022

**Zone de gestion des effluents liquides** Transformation de substances radioactives - CEA

[respect des engagements, prescriptions techniques et autorisation](#)  
[INSSN-OLS-2022-0762.pdf \(PDF - 366.96 Ko\)](#)

Inspection du 28/04/2022

**Centre de stockage de l'Aube (CSA)** Stockage ou dépôt de substances radioactives - Andra

[Radioprotection, généralités et organisation - pôles de compétence en radioprotection](#)  
[INSSN-CHA-2022-0861.pdf \(PDF - 350.09 Ko\)](#)

Inspection du 27/04/2022

**Iter** Réacteur expérimental de fusion - ITER Organization

[Inspection générale](#)  
[INSSN-MRS-2022-0624.pdf \(PDF - 303.54 Ko\)](#)

Inspection du 26/04/2022

**Ionisateur Gammaster** Installation d'ionisation - Université Louis Pasteur

[Inspection générale](#)  
[INSSN-MRS-2022-0622.pdf \(PDF - 345.42 Ko\)](#)

Inspection du 26/04/2022

**Agate** Conditionnement et entreposage de substances radioactives - CEA

[Inspection générale](#)  
[INSSN-MRS-2022-0609.pdf \(PDF - 559.46 Ko\)](#)

Inspection du 25/04/2022

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[R.5.9 Inspection de chantiers - Arrêt pour simple rechargement du réacteur 2](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

[INSSN-LYO-2022-0503.pdf \(PDF - 482.57 Ko \)](#)

Inspection du 25/04/2022

**Chicade** Laboratoire de recherche et développement - CEA

[Inspection générale](#)

[INSSN-MRS-2022-0602.pdf \(PDF - 322.72 Ko \)](#)

Inspection du 20/04/2022

**Usine de fabrication de combustibles nucléaires (MELOX)** Fabrication de substances radioactives - Orano Cycle

[Conduite](#)

[INSSN-MRS-2022-0541.pdf \(PDF - 647.63 Ko \)](#)

Inspection du 14/04/2022 au 15/04/2022

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Processus de management des compétences](#)

[INSSN-BDX-2022-0015.pdf \(PDF - 257.62 Ko \)](#)

Inspection du 12/04/2022

**Centrac** Traitement de déchets et effluents radioactifs - Socodei

[Inspection générale](#)

[INSSN-MRS-2022-0558.pdf \(PDF - 655.20 Ko \)](#)

Inspection du 05/04/2022 au 06/04/2022

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Radioprotection](#)

[INSSN-LIL-2022-0330.pdf \(PDF - 283.24 Ko \)](#)

Inspection du 05/04/2022

Centrale **Phénix** Réacteur de recherche - CEA

[Conduite accidentelle](#)

[INSSN-MRS-2022-0547.pdf \(PDF - 600.62 Ko \)](#)

Inspection du 10/03/2022 au 11/03/2022

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Vérification de la conformité des installations dans le cadre de la 4ème visite décennale \(VD4\) du réacteur 3](#)

[INSSN-LIL-2022-0343.pdf \(PDF - 174.38 Ko \)](#)

## Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-LYO-2022-026931](#) du 31 mai 2022 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire d'octroi d'**aménagement aux règles de suivi en service des équipements sous pression nucléaires** constitués par les tuyauteries du système d'aspersion enceinte ultime (**EASu**) du **réacteur 3** de la centrale nucléaire du **Bugey** (INB n° 78)

[Décision CODEP-CLG-2022-027622](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er juin 2022 portant **nomination et cessation de fonction** à l'Autorité de sûreté nucléaire



# Réseau Sortir du nucléaire

[Décision CODEP-CLG-2022-027680](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er juin 2022 **modifiant la décision CODEP-CLG-2019-019672** du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 avril 2019 **portant délégation de signature aux agents**

[Décision CODEP-CLG-2022-026838](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er juin 2022 établissant la **liste des installations nucléaires de base au 31 mai 2022**

[Décision no CODEP-CAE-2022-027075](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er juin 2022 d'octroi d'**aménagement aux règles de suivi en service de l'équipement sous pression nucléaire 2REN101RF** implanté au sein du **réacteur n° 2** de la centrale nucléaire de **Penly** (INB n° 140)

[Décision n° CODEP-DCN-2022-026905](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 2 juin 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées** des centrales nucléaires de **Blayais** (INB n° 86 et n° 110), **Chinon** (INB n° 107 et n° 132), **Cruas** (INB n° 111 et n° 112), **Dampierre** (INB n° 84 et n° 85), **Gravelines** (INB n° 96, n° 97 et n° 122), **Saint-Laurent** (INB n° 100), **Tricastin** (INB n° 87 et n° 88), **Paluel** (INB n° 103, n° 104, n° 114 et n° 115), **Flamanville** (INB n° 108 et n° 109), **Saint-Alban** (INB n° 119 et n° 120), **Belleville** (INB n° 127 et n° 128), **Nogent** (INB n° 129 et n° 130), **Penly** (INB n° 136 et n° 140), **Golfech** (INB n° 135 et n° 142), **Cattenom** (INB n° 124, n° 125, n° 126 et n° 137), **Chooz** (INB n° 139 et n° 144) et **Civaux** (INB n° 158 et n° 159)  
*par courrier du 17 mai 2022 susvisé, EDF a déposé une demande d'autorisation de modification notable portant sur la modification temporaire générique du chapitre IX des RGE pour pallier la pénurie d'iode radioactif sur le Parc, que cette modification constitue une modification notable de ses installations relevant du régime d'autorisation de l'Autorité de sûreté nucléaire*

[Décision n° CODEP-DCN-2022-022708](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 mai 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées** des centrales nucléaires de **Bugey** (INB n° 78 et n° 89), **Paluel** (INB n° 103, n° 104, n° 114 et n° 115), **Flamanville** (INB n° 108 et n° 109), **Saint-Alban** (INB n° 119 et n° 120), **Belleville** (INB n° 127 et n° 128), **Nogent** (INB n° 129 et n° 130), **Penly** (INB n° 136 et n° 140), **Golfech** (INB n° 135 et n° 142), **Cattenom** (INB n° 124, n° 125, n° 126 et n° 137), **Chooz** (INB n° 139 et n° 144) et **Civaux** (INB n° 158 et n° 159)  
*par courrier du 13 novembre 2015 susvisé complété, EDF a déposé une déclaration de modification portant sur les programmes d'essais périodiques du chapitre IX des règles générales d'exploitation du système d'instrumentation de l'enceinte de confinement du réacteur*

[Décision no CODEP-MRS-2022-011634](#) du Président de l'ASN du 28 avril 2022 : La **durée d'utilisation** de la **source radioactive** scellée mentionnée dans le tableau ci-dessous est **prolongée** pour une durée de 9 mois.

[Décision n° CODEP-CAE-2022-027959](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 juin 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées** des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire de **Penly** (INB nos 136 et 140)

[Décision n° CODEP-DEU-2022-025034](#) du 31 mai 2022 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant **agrément de laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement**

[Décision n° CODEP-CAE-2022-021359](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 juin 2022 autorisant Orano Recyclage à réaliser les **opérations de reprise du bitume dans les cuves de l'atelier MAPu** au sein de l'installation nucléaire de base n° 33, dénommée : « **usine de traitement des combustibles irradiés UP2-400** »



# Réseau Sortir du nucléaire

[Décision n° CODEP-LIL-2022-020708](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 avril 2022 autorisant Électricité de France (EDF) à **modifier temporairement les règles générales d'exploitation des réacteurs 1 et 3** de la centrale nucléaire de **Gravelines** (INB n° 96 et 97)

[Décision n° CODEP-LIL-2022-027261](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 31 mai 2022 portant **reconnaissance et habilitation du service d'inspection** du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de **GRAVELINES** d'EDF

## Les avis de l'IRSN publiés en mai 2022

**EPR de Flamanville** : Vibration de la ligne d'expansion du pressuriseur – Examen du dossier de justification de l'ajout d'un amortisseur dynamique (TMD)

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**CEA/Saclay** - Pollution au tritium de la nappe des sables de Fontainebleau au droit du site

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Réacteur n° 2 de Nogent** cycle 25 – Levée de la limitation de la durée de fonctionnement en FPPI (Fonctionnement Prolongé à Puissance intermédiaire) à 8 jours

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Établissement Orano Recyclage de **La Hague** - INB n° 116 (**UP3-A**) Modification de la liste des essais intéressant la sûreté de l'unité NCPF T2

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Réacteurs électronucléaires EDF - Tous paliers** - Déclinaison du guide ASN n° 13 relatif à la protection des INB contre les inondations externes - Instruction de la SRI PLU

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF – REP – **Quatrième réexamen de sûreté des réacteurs de 900 MWe (RP4 900)** – Agression des ouvrages EIP par des ouvrages non-EIP

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Réacteurs électronucléaires 900 MWe** – EDF - Expertises complémentaires relatives au thème « limitation et prévention des accidents graves » : radier alvéolaire des réacteurs du Bugey

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Réacteurs électronucléaires** - EDF - Examen des études d'inondation interne et de RTHE en vue du quatrième réexamen périodique des réacteurs du site du Bugey

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF – REP – **Centrale nucléaire du Blayais** – INB 110 – **Réacteur n° 4** – Modification temporaire des spécifications techniques d'exploitation pour réaliser des travaux de maintenance sur un transformateur auxiliaire.

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

EDF – REP – **Centrale nucléaire de Cruas** – INB 112 – **Réacteur n° 4** – Modification temporaire du chapitre III des RGE pour générer volontairement un évènement de groupe 1 dans le domaine d'exploitation « arrêt pour intervention suffisamment ouvert (API SO) » pour rejoindre le domaine d'exploitation « arrêt pour rechargement (APR) » à la suite de l'indisponibilité de la pompe de la pompe d'injection de sécurité basse pression en voie B

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Réacteurs électronucléaires EDF – Tous réacteurs** – Corrosion du gainage en alliage M5 des assemblages de combustible – Modifications des mesures compensatoires

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Transport** - Étude générique Méthode des inéquations pour démontrer le respect des limites de débit de dose autour d'un colis de transport

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**EPR de Flamanville** : Démonstration de la sûreté de la piscine d'entreposage des assemblages de combustible

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)